

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 10710:2013

Qualité de l'eau - Essai d'inhibition de croissance sur la macro algue d'eaux marine et saumâtre *Ceramium tenuicorne* (ISO 10710:2010)

Wasserbeschaffenheit - Bestimmung der
Wachstumshemmung auf die marine und
ästuarine Makroalge *Ceramium
tenuicorne* (ISO 10710:2010)

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 10710:2013 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 10710:2013.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 10710:2013} **EN ISO 10710**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Avril 2013

ICS 13.060.70

Version Française

**Qualité de l'eau - Essai d'inhibition de croissance sur la macro
algue d'eaux marine et saumâtre *Ceramium tenuicorne* (ISO
10710:2010)**

Wasserbeschaffenheit - Bestimmung der
Wachstumshemmung auf die marine und ästuarine
Makroalge *Ceramium tenuicorne* (ISO 10710:2010)

Water quality - Growth inhibition test with the marine and
brackish water macroalga *Ceramium tenuicorne* (ISO
10710:2010)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 14 mars 2013.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles